

# RAPPORT

DU

## SOUS-MINISTRE.

---

A l'honorable

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de ce ministère pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi qu'un compte-rendu d'une partie considérable des opérations jusqu'au 1er décembre 1888.

Un supplément accompagnera ce rapport. Il renfermera les rapports des présidents des bureaux d'inspection des bateaux à vapeur et des examinateurs de capitaines et seconds, les rapports des commissaires du havre de Toronto, Montréal, Québec et Pictou, des commissaires de pilotes, des maîtres de port, des gouverneurs de port, les rapports de la police de rade de Montréal et Québec, ainsi que le relevé des naufrages et accidents, et une liste des récompenses accordées pour sauvetage.

La dépense totale faite par le ministère, dans les différentes divisions du service public qu'il a administrées pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, y compris les appointements du personnel, a été de \$883,250.85, tandis que le montant du crédit voté pour cet objet était de \$999,968.37, somme qui comprend les traitements du département.

Le nombre total des personnes qui appartiennent au service extérieur de ce ministère était, à la fin de l'année, de 1,486.

Le service des phares du Canada comprend les divisions suivantes :—La division de l'Ontario, embrassant les phares en amont de Montréal; la division de Québec, qui s'étend en aval de Montréal et qui comprend le fleuve et le golfe Saint-Laurent; la division du Nouveau-Brunswick, la division de la Nouvelle-Ecosse, la division de l'Île du Prince-Edouard, et la division de la Colombie-Britannique.

Le nombre total des stations de phares du Canada, au 1er décembre dernier, 1888, était de 569, et celui des feux de 664; le nombre des sifflets de brume à vapeur et des cornets de brume automatiques, était de 50, et le nombre des gardiens de feux, mécaniciens de sifflets de brume et autres aides, y compris les équipages des phares-flottants, était de 722.

Voici quel était, au 31 décembre de chacune des années écoulées de 1868 à 1888, inclusivement, le nombre des stations de phares, des feux, sifflets de brume et cornets automatiques en opération dans les différentes provinces du Canada. Dans